

4.4.5.2. Côtes rocheuses, trottoirs et falaises basaltiques massifs semi-xérophiles végétalisés

4.4.5.2.2. Végétations herbacées des côtes rocheuses, trottoirs et falaises basaltiques massifs semi-xérophiles

4.4.5.2.2.1. Pelouses perhalines pionnières à *Fimbristylis cymosa* des côtes rocheuses, trottoirs massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles

**Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.1.1**

**Correspondance TMNHR :** 18.291 formations herbacées des côtes rocheuses basaltiques (Réunion)

**Zone de référence :** Pointe au Sel, Saint-Leu (X : 321961; Y : 7654044)



**Photographie 140 :** Pelouse pionnière perhaline à *Fimbristylis cymosa*

**Diagnostic structural**

Ces végétations basses et ouvertes sont dominées par *Fimbristylis cymosa* et occupent de manière générale de faibles superficies (20cm<sup>2</sup>).

Selon les variations micro-écologique du groupement, il se présente parfois soit sous forme de voile herbacé épars, soit de tondre, et jusqu'à des pelouses relativement denses, toujours monostrate, et paucispécifique.

**Diagnostic écologique**

**Pelouses perhalines pionnières des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles de la côte « sous le vent » à *Fimbristylis cymosa*.**

Synécologie :

Ces végétations se développent sur divers types géomorphologiques rocheux du type falaises et côtes rocheuses basaltiques. Elles colonisent alors des micro-cuvettes dans lesquelles des sédiments (sables et graviers) ont pu s'accumuler. Ces zones sont riches en sel et peuvent présenter un caractère hygrophile très marquée lorsque l'eau salée s'est accumulée au sein des microcuvettes.

Le groupement à *Fimbristylis cymosa* est pionnier des zones sub-hygrophiles à marécageuses, et aérohalines ou saumâtres, sur substrat sableux à graveleux. Il a été observé

formant des ourlets ceinturant autour des typhaies et des mares d'eau saumâtres, mais aussi en bord de trottoir alluvionnaire ou rocheux, où il forme les premiers voiles pelousaires, très exposés aux embruns.

Syndynamique :

Ce groupement bien que pionnier présente une dynamique relativement stable, le milieu étant contraint par les conditions écologiques micro-locales. En effet, dans sa position la plus littorale, le facteur limitant sera l'exposition aux embruns, et dans les zones humides proches du littoral, les variations du niveau d'eau saumâtre, positions peu favorables à l'insertion d'autres espèces.

Synchorologie :

L'espèce caractéristique du groupement, *Fimbristylis cymosa* est indigène largement répandue sur les littoraux de la région indopacifique. L'espèce a par ailleurs une aire de distribution pantropicale. A l'échelle des Mascareignes, *Fimbristylis cymosa* est également présente à Maurice et à Rodrigues.

À La Réunion, le groupement est localisé du littoral à l'adlittoral. Ailleurs la répartition du groupement semble méconnue.

**Diagnostic flore**

L'habitat révèle une composition floristique pauvre, largement dominée par une cypéracée : *Fimbristylis cymosa*. Les relevés comprennent en moyenne 3,5 espèces.

**Espèce caractéristique du groupement :** *Fimbristylis cymosa*

**Espèce caractéristique de variation :** *Delosperma napiforme*, *Cynodon dactylon*, *Zoysia matrella*.

**Flore compagne :** -

**Variations du groupement**

Le complexe polymorphe de *Fimbristylis cymosa* R. Br., largement répandu sur les littoraux de la Région Indo-Pacifique n'est toujours pas débrouillé à ce jour. À La Réunion, il existe deux groupes bien distincts de populations, l'un (*F. umbellato-capitata* Steud.) essentiellement inféodée à la côte sud de l'île, l'autre (*F. reunionis* Steud.) remplaçant le précédent sur le littoral ouest de l'île. (BOULLET, 2006).

Au-delà de ces variations potentielles d'ordre floristique, des faciès ont pu être observés, en lien avec leur positionnement topographique et écologique :

- ➔ Des voiles pionniers monospécifiques ont été observés en position d'ourlets :
  - autour des Typhaies les plus proches du littoral, en particulier aux embouchures de la Rivière du Mât et de la Rivière Saint-Etienne ;
  - autour des cuvettes d'eau saumâtre piégée sur la côte de Saint Philippe ;
- ➔ Des tonsures dans dépression topographiques au sein des pelouses à *Zoysia matrella* de Saint Philippe et Saint Joseph ;
- ➔ Des pelouses paucispécifiques
  - des revers de trottoirs alluvionnaires très sableux et très exposés aux embruns, à Pierrefonds, avec *Delosperma napiforme*.
  - des bords de falaise de Grand'Anse, sur pentes moyennes à fortes à substrat graveleux, très exposées aux embruns, avec *Delosperma napiforme*.
- ➔ des dépressions dans la roche basaltique, remplies de sables coralliens soufflés, à la Pointe au Sel, cernées par les pelouses plus denses à *Cynodon dactylon*.

**Valeur patrimoniale et menaces**

L'espèce (complexe polymorphe de *Fimbristylis cymosa*) caractéristique du groupement est de distribution pantropicale et indigène à La Réunion, où elle n'est cependant pas commune.

Bien que situé à proximité du trait de côte et par conséquent fortement conditionné par l'action du sel, l'habitat peut subir des modifications dans sa dynamique provoquées par l'Homme.

De façon directe, l'Homme peut favoriser l'apparition d'incendies dont la propagation est particulièrement rapide au sein de cette zone sèche. Les conséquences d'un incendie peuvent être l'apparition de thérophytes favorisées par le feu (c'est le cas de *Trianthema portulacastrum* par exemple) et la disparition d'autres espèces à durée de vie plus importante.

Bien que le pastoralisme puisse être un processus diversificateur, cette pratique peut cependant entraîner des perturbations au sein de la pelouse perhaline notamment par le piétinement exercé.

Enfin, la surfréquentation par les usagers du littoral (baladeurs, pêcheurs...) constitue également un facteur de perturbation non négligeable.

L'Homme peut également contribuer à bouleverser la dynamique naturelle de cet habitat supralittoral de façon indirecte. En effet, l'introduction, la favorisation et le non-contrôle d'espèces exotiques notamment au sein des zones de savanes et de friches adlittorales peuvent entraîner l'invasion progressive de l'habitat aérohalin. Par exemple, le ligneux exotique *Prosopis juliflora* qui colonise massivement les zones de savanes en arrière de la zone supralittorale est régulièrement grillé par le sel lorsqu'il tente de s'installer au sein de l'étage perhalin, mais il arrive parfois qu'il puisse se maintenir sous une forme nanifiée. On peut observer le même phénomène d'envahissement du trait de côte par des formes anémomorphosées d'espèces ligneuses exotiques telles *Schinus terebinthifolius* (Faux poivrier) ou *Casuarina equisetifolia* (Filao pays) à l'origine planté le long du littoral et aujourd'hui largement naturalisé.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial fort.

### Discussion syntaxonomique

Les travaux d'OHBA avaient mis en évidence en 1994 l'association à *Fimbristylis cymosa* (*Fimbristylidetum cymosae* Ohba 1994.) laquelle cependant avait été considérée dans l'*Index of New Names of Syntaxa published in 1994* comme dénomination invalide ou illégitime d'après le Code International de Nomenclature.

Depuis, les travaux de BOULLET, 2006 ont mis en évidence un complexe de pelouses et de tonsures à *Fimbristylis cymosa* sur trottoirs rocheux semi-xérophiles et dont la classification syntaxonomique avait été définie comme suivant :

Association : *Chamaesyco puntasalinae-Fimbristylidetum cymosae* Boulet, 2011.

Il conviendrait, au vu des différentes formes du groupement générique à *Fimbristylis cymosa* de rattacher ce groupement au rang de l'alliance :

Alliance : *Fimbristylidion cymosae* all. nov.